



# La lettre de la mairie

Décembre 2021

## L'EDITO

Par Jean Luc MEUNIER, Maire de St Sulpice de Cognac

Je suis heureux de vous présenter notre première **lettre de la mairie** qui a pour vocation de vous informer sur la vie de notre commune. Cette lettre sera également un outil de partage et d'informations à travers différentes rubriques.

Nos premières semaines de mandat ont tout d'abord été consacrées au rangement, puis à la prise de connaissance de l'organisation des services, des dossiers en cours et à venir. Ce travail de fond a abouti sur une remise à plat de l'ensemble des sujets tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel afin que vos élus et les agents communaux puissent travailler et servir la commune dans les meilleures conditions possibles. **Le changement est amorcé.**

Lors de nos précédents échanges, nous avons évoqué la nécessité de faire un état des comptes de la commune. Cette démarche se finalise et les résultats devraient aboutir dans les prochains jours.

La reprise d'échanges réalisés dans un climat de confiance réciproque avec nos différents partenaires tel que : l'Agglomération du Grand Cognac, le département, les communes voisines et les divers services de l'état ont permis le rétablissement d'une étroite collaboration.

Nous construisons les bases de la réussite pour notre commune vers de nouveaux projets aux services des habitants de St Sulpice.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

## COMMUNICATION

### Une nouveauté



La commune de St Sulpice est inscrite à l'application « Ma commune connectée.fr ». Cette application vous permettra d'être informés de notre actualité, des évènements à venir en temps réel.

Elle permettra aussi de vous avertir d'un changement, d'un risque, d'un danger ou de toute autre information.

Ce service est gratuit et très simple d'utilisation !

Elle vient en complément de notre site internet.

Rendez-vous sur :  
<https://macommuneconnectee.fr>  
Pour télécharger l'application

## Le site internet de la commune fait peau neuve

Le site internet de la commune fait peau neuve. Vous pourrez retrouver très bientôt, toutes les infos de la commune à jour.

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Jours	Début	Fin
Lundi	9h00	12h30
Mardi	9h00	14h00
Mercredi	9h00	12h30
Jeudi	9h00	12h30
Vendredi (sur RV)	9h00	16h30

Une permanence du maire ou d'un de ses adjoints se tiendra tous les 1ers samedis du mois de 9h00 à 12h00.





## LES EVENEMENTS DU MOIS

**5 Novembre 2021** : Assemblée Générale Extraordinaire du Club de Football pour élire le nouveau Président de Club : Mr Stéphane LEROUX a été élu suite à la démission de Jean-Luc MEUNIER.

**19 Novembre 2021** : Réunion à la Mairie des Présidents d'Associations de la commune pour définir le calendrier des réservations de la salle des fêtes et de la salle Jean Dubourg pour les différentes manifestations associatives.

**11 Novembre 2021** : En ce jour de commémoration et de recueillement, nous tenons à remercier l'ensemble des participants et plus particulièrement l'association des anciens combattants. Les enfants de l'école du canton Buhet ont ensuite lu des poèmes et entonné la marseillaise en l'honneur de nos aînés. Cette cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié.

**21 Novembre 2021** : Après une année de pandémie, nous avons enfin retrouvé le Marché des Borderies. De nombreux exposants et visiteurs ont redonné vie à cette institution du village. A l'année prochaine !



### L'AGENDA

#### Début Décembre 2021 :

Spectacle de Noël pour les enfants.

Mise en place des décorations de Noël sur la commune pour les fêtes de fin d'année.

#### 17 Décembre 2021 :

Goûter de Noël servi aux enfants, à l'école. Le tirage de la Tombola aura lieu ce jour à la sortie de l'école.

#### 18 Décembre 2021

Repas dansant du 3<sup>ème</sup> âge à la salle des fêtes

**11 Janvier 2022 à 18h30** : Vœux du Maire à la salle des fêtes.

**30 Janvier 2022 à 12h00** : Repas des anciens à la salle des fêtes (sous réserve mesures liées au COVID 19)

## Le recensement 2022 débutera Le 20 janvier 2022.

Nous reviendrons prochainement vers vous.



Encore plus simple par internet, connectez-vous sur :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

**Une permanence à la mairie sera assurée de 9h00 à 12h00  
du 20 décembre au 24 décembre**

**La mairie sera fermée du 27 décembre au 31 décembre**